



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

Pôle Ouest

SAEE-APPART'E

*5 Rue Châtelain
69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon
04 72 16 30 80*

Directeur de secteur: Jean Dominique BITTEL

Directrice de pôle : Corinne BRUNEL

Cheffe de Service : Estelle POLLET

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Le service SAEE- Appart'é vit en 2023 sa seconde année de pleine d'activité sous une forme hybride. La même équipe accompagne les jeunes selon deux modalités : dans le cadre de mesures de placement externalisé ou en appartement éducatifs.

Pour **le SAEE** : l'activité a été soutenue tout au long de l'année avec 322 jours supplémentaires. Le service a été très sollicité et n'a pu répondre favorablement à toutes les demandes. Outre les demandes qui nous sont parvenues par écrit, le service a reçu également de nombreux appels directs des travailleurs sociaux.

Nous avons pu assurer une suractivité en raison d'une équipe de professionnels expérimentés et engagés mais également d'un secteur géographique concentré cette année principalement sur deux territoires : Ecully-Limonest-Ste Foy les Lyon-Tassin et St Fons-Vénissieux.

Le service Appart'é a également réalisé des journées supplémentaires (+182 jours) qui s'expliquent par de l'accueil temporaire d'adolescents de l'association durant les périodes de congés scolaires.

SUIVI DE L'ACTIVITE 2023 033 NOTRE DAME SAAE OUEST

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		15
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	95%	5 201
Accordé	100%	5 475
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

Tarif autre	0
-------------	---

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	
Janvier	15		495	448	448	465	465	-17	-17	96%	26 720	57,04	25 554	25 554	26 524	26 524	-970	-970	96%	
Février	16		431	372	820	420	885	-48	-65	93%	23 265	57,04	21 219	46 773	23 957	50 480	-2 738	-3 708	93%	
Mars	15		440	472	1 292	465	1 350	7	-58	96%	23 751	57,04	26 923	73 696	26 524	77 004	399	-3 308	96%	
Avril	16		450	478	1 770	450	1 800	28	-30	98%	24 291	57,04	27 265	100 961	25 668	102 672	1 597	-1 711	98%	
Mai	16		465	496	2 266	465	2 265	31	1	100%	25 101	57,04	28 292	129 253	26 524	129 196	1 768	57	100%	
Juin	14		450	471	2 737	450	2 715	21	22	101%	26 640	57,04	26 866	156 118	25 668	154 864	1 198	1 255	101%	
Juillet	17		489	499	3 236	465	3 180	34	56	102%	28 949	63,76	31 816	187 935	29 648	184 512	2 168	3 423	102%	
Août	16		434	538	3 774	465	3 645	73	129	104%	25 693	63,76	34 303	222 238	29 648	214 160	4 654	8 077	104%	
Septembre	17		378	510	4 284	450	4 095	60	189	105%	22 378	63,76	32 518	254 755	28 692	242 852	3 826	11 903	105%	
Octobre	17		448	527	4 811	465	4 560	62	251	106%	26 522	63,76	33 602	288 357	29 648	272 501	3 953	15 856	106%	
Novembre	16		480	490	5 301	450	5 010	40	291	106%	28 416	63,76	31 242	319 599	28 692	301 193	2 550	18 406	106%	
Décembre	16		476	496	5 797	465	5 475	31	322	106%	28 179	63,76	31 625	351 224	29 648	330 841	1 977	20 383	106%	

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis

A SAISIR si répartition différente

SUIVI DE L'ACTIVITE 2023

033 NOTRE DAME APPARTEMENTS

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		6
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	95%	2 081
Accordé		0
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

Tarif autre 0

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS								EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS			REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	6		198	136	136	177	177	-41	-41	77%	12 385	95,64	13 007	13 007	16 928	16 928	-3 921	-3 921	77%
Février	7		184	189	325	160	337	29	-12	96%	11 509	95,64	18 076	31 083	15 302	32 231	2 774	-1 148	96%
Mars	7		187	217	542	177	514	40	28	105%	11 697	95,64	20 754	51 837	16 928	49 159	3 826	2 678	105%
Avril	7		180	210	752	171	685	39	67	110%	11 259	95,64	20 084	71 921	16 354	65 513	3 730	6 408	110%
Mai	6		157	212	964	177	862	35	102	112%	17 560	95,64	20 276	92 197	16 928	82 442	3 347	9 755	112%
Juin	6		120	180	1 144	171	1 033	9	111	111%	13 422	95,64	17 215	109 412	16 354	98 796	861	10 616	111%
Juillet	6		100	196	1 340	176	1 209	20	131	111%	11 185	126,94	24 880	134 292	22 341	121 138	2 539	13 155	111%
Août	6		124	191	1 531	176	1 385	15	146	111%	13 869	126,94	24 246	158 538	22 341	143 479	1 904	15 059	110%
Septembre	6		120	180	1 711	171	1 556	9	155	110%	13 422	126,94	22 849	181 387	21 707	165 186	1 142	16 201	110%
Octobre	6		113	186	1 897	177	1 733	9	164	109%	12 639	126,94	23 611	204 998	22 468	187 654	1 142	17 344	109%
Novembre	6		120	180	2 077	171	1 904	9	173	109%	13 422	126,94	22 849	227 847	21 707	209 361	1 142	18 486	109%
Décembre	6		124	186	2 263	177	2 081	9	182	109%	13 869	126,94	23 611	251 458	22 468	231 829	1 142	19 629	108%

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis
A SAISIR si répartition différente

1.2 Personnel

Effectifs au 31/12/2023

	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0.57 ETP		
ADMINISTRATION	0.35 ETP		
EDUCATIF	4 ETP	1 (temporairement)	
SOIN	0.40 ETP		
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0.25 ETP	0.25	
	5.57 ETP		

Le service peut s'appuyer sur une équipe stable qui n'a pas connu de mouvements de personnel depuis sa création même si celle-ci est récente.

L'efficacité de ce service repose en grande partie sur une équipe très engagée et solidaire, qui se montre force de propositions dans l'accompagnement des enfants et de leurs familles, qui n'hésite pas à ajuster son organisation pour répondre aux besoins des enfants, aux aléas...

Cet environnement de travail est très propice à la recherche collective de solutions face à aux situations problématiques, à de la réflexion autour de pratiques innovantes...

Outre les effets positifs sur le travail éducatif au quotidien il participe aussi à une amélioration de la qualité de vie au travail et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Alors que nous savions qu'il allait être difficile de recruter en CDD (ce qui s'est vérifié par la suite), ce contexte nous a permis d'accorder un congé sabbatique de 6 mois à une éducatrice.

L'équipe toute entière a pris le relais sur les situations de l'intéressée et a accepté d'exercer davantage de mesures.

Une apprentie a rejoint l'équipe en septembre 2023, elle est en alternance d'éducatrice spécialisée.

Analyse de la pratique

L'équipe bénéficie d'une séance de 2 heures par mois d'analyse de la pratique.

La cheffe de service de 5 séances annuelles de séances de Co-développement.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2023		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
L'ensemble de l'équipe	Premiers Secours en Santé Mentale 26 et 28 septembre : 14h	ACOLEA
Maelys LOUVIER, Kathy Darcourt	Parentalité et troubles psychiques : impact sur les enfants Du 8 au 10 novembre : 18h	EPSILON MELIA
Bineau Romain, Maelys LOUVIER, Kathy Darcourt : Educateurs	SST 16 et 17 novembre : 14h	ADPF
Maud Prothery psychologue	PEHP méthode Barkley 8 et 15 septembre : 14h	NEURODIFF

Outre ces formations, la direction assure un accompagnement permanent des professionnels.

Le temps de réunion hebdomadaire constitue une instance privilégiée au cours de laquelle la cheffe de service et la psychologue soutiennent les professionnels dans la compréhension de certaines problématiques familiales qui mettent à mal leur intervention, dans la recherche de solutions...

La cheffe de service comme la psychologue veillent également à être très disponibles notamment lors du retour des professionnels de certaines interventions à domicile qui peuvent être éprouvantes émotionnellement. Ce débriefing permet aux éducateurs de réfléchir à leur intervention, à ce qui s'est bien passé, à ce qui a été difficile pour eux, à ce pourrait être amélioré et en cela favorise l'apprentissage et l'amélioration continue de la pratique professionnelle.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Aucun fait marquant n'est à souligner en 2023. Pour autant, cette absence de faits marquants ne doit pas être interprétée comme une absence d'engagement dans l'amélioration des pratiques, le développement professionnel et l'adaptation aux besoins du public accompagné.

Le service s'est concentré sur la consolidation et l'ajustement de ses outils, processus et organisation dans un objectif de garantir une continuité et une qualité d'accompagnement éducatif.

Le déménagement de l'équipe éducative du 43 a permis de renforcer la collaboration entre ces deux services, tous deux amenés à accompagner des adolescents en appartements éducatifs. Ce rapprochement va nous permettre d'envisager la mutualisation, que ce soit au niveau du fonctionnement, des pratiques, de la formation, des activités, etc. Il devrait également nous permettre de garantir davantage la continuité de fonctionnement. En effet, ces deux services fonctionnent à partir d'effectifs restreints qui offrent peu de souplesse en cas d'aléas, mais également lors des périodes de congés d'été.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

L'équipe éducative a organisé des temps collectifs au service ou sur l'extérieur tant avec les enfants du SAEE qu'avec les adolescents du service *Appart'é*. (Coupe du monde de rugby, festival peinture fraîche, sorties culturelles et sportives)

Avec les adolescents, de nombreuses animations ont été régulièrement organisées : fête de Noël, halloween. Un projet de séjour à Euro Disney entre le service *Appart'é* et le 43 a été planifié en tout début d'année 2024.

Le service a également organisé des sorties « familiales » avec parents et enfants du SAEE, des ateliers cuisine au service ...Il s'agit d'offrir des expériences positives aux parents, de leur permettre d'interagir avec leurs enfants dans un environnement différent, de partager un moment convivial avec les éducateurs de nature à créer une relation de confiance.

Un grand repas partagé avec les familles a été organisé en fin d'année scolaire, réunissant les anciennes familles et celles suivies. Il s'agit d'un temps fort et multi culturel.

Enfin, un partenariat a été mis en place avec le CCAS de secteur à la Maison des Bruyères de Sainte Foy les Lyon permettant à trois adolescents de participer à des chantiers jeunes durant les vacances scolaires.

2.3 Expression et participation des usagers

Chaque enfant bénéficie de temps individuels avec son référent familial (SAEE) ou éducateur (Appart'é). Il s'agit de permettre à l'enfant de s'exprimer librement, d'aborder des sujets sensibles, en toute confiance, sans craindre la réaction ou le jugement de ses parents.

Pour chacune des mesures un DIPEC est élaboré à l'admission, la parole est donnée à chaque enfant, quel que soit son âge ainsi que son ou ses parents.

Il en est de même pour les Plans d'Actions Partagés (PAP) préparés avec les enfants ou les adolescents qu'il s'agisse d'une mesure de placement externalisé au d'une PEC en appartement éducatif.

En ce qui concerne la participation et l'expression des usagers, telles que définies par la loi de 2002, un groupe d'expression a été créé avec les jeunes pour le service Appart'é et s'est réuni en avril 2023.

Une enquête de satisfaction est à mettre en place à chaque famille ayant bénéficié d'une mesure SAEE afin de pouvoir recueillir leur niveau de satisfaction mais également ce qui pourrait être amélioré. Ce travail est programmé pour 2024.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

1 seule fiche incident a été réalisée pour le SAEE dont les motifs sont de la violence verbale d'une mère envers une éducatrice dans le cadre d'une visite à domicile. L'incident a été traité par une rencontre au service en présence de représentant de l'ASE.

2 fiches d'incident ont été produites pour Appart'é concernant une même jeune qui présente des troubles psychiques importants :

- 1 fiche incident qui nous a conduit à mettre cette jeune à l'abri en famille d'accueil.
- 1 fiche incident suite à un conflit entre 2 jeunes avec violences physiques. L'incident a été traité par un dépôt de plainte ainsi que la séparation des 2 adolescentes dans des appartements différents.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	Juillet 2021
Ecriture du Projet	2022
1 ^{ère} évaluation	2025

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

Comme nous le nommons en préambule le SAEE voit le nombre de demandes d'admission augmenté de manière significative. Ne sont comptabilisées que les demandes qui nous proviennent par mail ou Odessa.

Les appels des travailleurs sociaux pour vérifier si nous disposons de places sont hebdomadaires.

Une réponse systématique de refus est envoyée dès lors que l'éloignement géographique pourrait entraver l'accompagnement extrêmement soutenu sauf situation particulière qui est de suivre un enfant quittant la MECS Notre Dame et pour qui une mesure de placement externalisée est évaluée nécessaire.

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Admissions réalisées	14	12	3	5
Admissions non réalisées	60	17	7	3
Dont refus du service	60	1	7	2
Admissions en cours de traitement		1		
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	74	30	10	8

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Moyenne d'âge des demandes	11,9	10,1	17,2	17,0
Pourcentage de filles dans les demandes	44%	46%	30%	88%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Métropole Lyon	74	30	9	7
Département Rhône			1	1
PJJ				
Autre Département				
TOTAL	74	30	10	8

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin		2		
Territoire MDM Caluire Neuville Rillieux	7		2	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	2		1	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	28	11		1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	2	1		2
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	6			1
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	3	1		1
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	6	7		
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	5			2
Territoire MDM St Fons Vénissieux	11	6	4	
Territoire MDM Villeurbanne		1	1	
Rhône T1 Beaujolais				1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées				
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais			1	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône				
Territoire hors Métropole et Rhône				
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	4		1	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche				
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux				
PJJ STEMO Bourg En Bresse				
Métropole Méomie				
TOTAL	74	30	10	8

Pour le SAEE :

- **38%** des demandes d'admission enregistrées proviennent de notre Territoire MDM Ecully /Limonest/ Ste Foy les Lyon/ Tassin.
- **15% du** Territoire MDM St Fons Vénissieux

Face à ces importantes demandes, la régulation des situations à admettre en priorité se fait par les chefs de service enfance en concertation avec la cheffe de service du SAEE.

Pour Appart'é : la provenance des demandes d'admissions est très variable. Nous pouvons noter que **40%** des demandes proviennent du secteur de Vénissieux (soit 4 sur 10)

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Placement judiciaire confié	66	30	9	7
Placement administratif	8		1	1
TOTAL	74	30	10	8

Nous voyons apparaître pour cette année des demandes de placement de type administratif (29%). Il sera nécessaire d'observer si cette tendance se confirme dans les années à venir.

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Chez les parents sans SAEE	49	12		1
Chez les parents avec SAEE				1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2			1
Dans un logement personnel, hors logement accompagné				
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)			1	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	1			1
Hébergement de fortune ou à la rue				
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	14	16	4	3
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)				
En établissement pénitentiaire				
Chez un assistant familial	3		2	1
En établissement médico-social				
En établissement hospitalier	1			
En internat scolaire				
En hôtel			1	
Autre				
Inconnu				
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	4	2	2	
TOTAL	74	30	10	8

Pour le SAEE : En 2023, 69% des enfants vivaient en famille au moment de la demande de placement externalisé alors qu'en 2022 le taux était de 40 %. Pour autant, nous ne pouvons pas envisager de tendance après seulement 2 années d'activités.

31 % concernaient des sorties de placement de type internat.

Pour Appart'é : 64% des demandes faisaient suite à une évolution ou une rupture de projet éducatif du jeune suite à un placement en établissement de type collectif ou en famille d'accueil.

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Age préscolaire	3			
Maternelle - Primaire - Collège	56	25	1	1
ULISS Maternelle - Primaire - Collège				
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1			
SEGPA Collège	2	2		
IME - IMPRO		1		
Lycée - Lycée prof	6	1	2	4
Université			1	
Maison Familiale Rurale (MFR)				
Apprentissage	1		1	1
Salarié				
Déscolarisation	3		3	1
Autres	2		2	
CEPAJ		1		1
En recherche d'emploi				
TOTAL	74	30	10	8

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	SAEE	N-1	Appart'é	N-1
Pas de place	58	9	7	
Non adhésion du jeune		1		
Non adhésion de la famille				
En limite d'âge à l'admission				
Maintien d'une mixité de genre				
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	2	3		2
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement				
Autres (Dossier retiré par les services demandeurs)		4		1
TOTAL REFUS D'ADMISSION	60	17	7	3

Les refus d'admission sont motivés dans 97% des situations par une absence de place disponible au SAEE-Ouest

Pour la situation dont le motif est « établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune » : il s'agit d'une fratrie qui avait été placée à la MECS Notre Dame. Le SAEE étant installé dans les locaux de la MECS, au regard de la problématique familiale, il aurait été extrêmement compliqué pour cette famille de revenir dans l'établissement

3.1.3. Usagers admis

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Age des usagers admis	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Moins de 3 ans				
3 - 6 ans	1			
6 - 10 ans	5	4		
10 - 14 ans	4	6		
14 - 16 ans	2	1		
16 - 18 ans	2		3	5
18-21 ans				
TOTAL DES ADMISSIONS	14	11	3	5

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Moyenne d'âge des admissions	11,4	10,4	16,9	17,0
Pourcentage de filles dans les admissions	21%	50%	0%	100%

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Placement judiciaire confié	10	11	3	4
Placement administratif	4			1
TOTAL	14	11	3	5

14 enfants ont été admis au SAEE en 2023 dont 2 fratries de 4 enfants. Pour l'une d'elle, il s'agit, au moment de l'admission, d'une mesure administrative.

Les écarts d'âge sont importants la plus jeune avait 5 ans et le plus âgé presque 17 ans.

3 jeunes garçons ont été admis sur Appart'é cette année dont une fratrie gémellaire. En 2022, seules des filles avaient été admises.

Les moyennes d'âges sont constantes pour les 2 services.

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS – AUTORITE FINANCEUR	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Métropole Lyon	14	11	3	4
Département Rhône				1
TOTAL	14	11	3	5

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin				
Territoire MDM Caluire Neuville Rillieux				
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint-Priest				
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	13	6		1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis				1
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème				1
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème				
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème		5		
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème				1
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1		3	
Territoire MDM Villeurbanne				
Rhône T1 Beaujolais				1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées				
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais				
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône				
Territoire hors Métropole et Rhône				
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT				
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix-Rousse-Vaise-Villefranche				
PJJ STEMO Lyon Sud : La Mulatière-Vénissieux				
PJJ STEMO Bourg En Bresse				
Métropole MEOMIE				
TOTAL	14	11	3	5

Pour le SAEE l'ensemble des mesures suivies en 2023 sont sur notre Territoire de proximité à savoir la MDM Sainte Foy- Ecully-Limonest- Tassin (93%).

Comme indiqué précédemment, la direction du service veille à pouvoir garantir des interventions soutenues mais également rapides en cas de difficulté. Cette position de service nous conduit à être vigilants quant à la domiciliation des familles.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Chez les parents sans SAEE	8	4		1
Chez les parents avec SAEE				1
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	5	7	1	2
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1		2	
TOTAL	14	11	3	5

Pour le SAEE : 57% des admissions le sont en primo placement dans le cadre de l'alternative à une séparation.

Pour une famille de 4 enfants et au regard du dossier d'admission, nous avons proposé une évaluation de la situation à 3 mois d'accompagnement tant le risque de danger apparaissait élevé au sein du système familial.

Pour Appart'é : Un jeune a été admis dans une suite de parcours de la MECS Notre Dame vers un appartement éducatif. Les 2 autres étaient à L'IDEF en attente d'une orientation.

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Age préscolaire				
Maternelle - Primaire - Collège	12	9		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège		1		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège				
SEGPA Collège	1	1		
IME - IMPRO				
Lycée - Lycée prof	1		1	2
Université				
Maison Familiale Rurale (MFR)				
Apprentissage				1
Salarié				
Déscolarisation			2	1
Autres				
CEPAJ				1
En recherche d'emploi				
TOTAL	14	11	3	5

3.2 Usagers suivis dans l'année

28 enfants de 14 familles ont pu bénéficier d'un accompagnement SAEF cette année, les chiffres sont identiques à l'année dernière.

Pour Appart'é, 7 jeunes ont été suivis en 2023. Pour rappel, la capacité a été ramenée à 6 au cours de l'année 2021 (suite à l'arrêt de l'accompagnement de MNA).

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	SAEF	SAEF N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Moins de 3 ans				
3 - 6 ans	1			
6 - 10 ans	8	9		
10 - 14 ans	11	9		
14 - 16 ans	5	8		
16 - 18 ans	3	2	4	6
Plus de 18 ans			3	6
TOTAL	28	28	7	12

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	SAEF	SAEF N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	12,1	12,1	18,0	17,8
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	0,8	0,7	1,1	1,1
Pourcentage de filles dans les accompagnements	32%	41%	57%	50%

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	SAEF	SAEF N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Placement judiciaire confié	24	28	6	11
Placement administratif	4		1	1
TOTAL	28	28	7	12

Pour les 2 services tant les moyennes d'âge, que les durées de placement, les pourcentages de genres sont quasi à l'identique sur les deux années pleines d'activité.

Pour Appart'é au 31 décembre 2023, 70 % des jeunes étaient majeurs

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES – AUTORITE FINANCEUR	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Métropole Lyon	28	28	7	11
Département Rhône				1
PJJ				
Autre Département				
TOTAL	28	28	7	12

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin				
Territoire MDM Caluire Neuville Rillieux				
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint-Priest				
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	19	10	1	2
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis			1	3
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème			1	1
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème				
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	7	7		
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème			1	1
Territoire MDM St Fons Vénissieux	2	9	3	1
Territoire MDM Villeurbanne		2		
Rhône T1 Beaujolais				1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées				
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais				
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône				
Territoire hors Métropole et Rhône				
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT				
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix-Rousse-Vaise-Villefranche				
PJJ STEMO Lyon Sud : La Mulatière-Vénissieux				
PJJ STEMO Bourg En Bresse				
Métropole MEOMIE				3
TOTAL	28	28	7	12

Pour le SAEE : 68 % des enfants et familles accompagnés proviennent du Territoire de Sainte Foy-Lionest- Ecully- Tassin.

Ce type de mesure nécessite une intervention éducative soutenue au domicile mais également des rencontres au service qui scandent le suivi. Les familles doivent pouvoir se rendre le plus facilement possible dans nos locaux.

Pour Appart'é les provenances sont plus diffuses.

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Age préscolaire				
Maternelle - Primaire - Collège	19	21		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège		1		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	2	2		
SEGPA Collège	4			
IME - IMPRO	1			
Lycée - Lycée prof	1	3	4	5
Université				
Maison Familiale Rurale (MFR)	1			
Apprentissage		1		5
Salarié				1
Déscolarisation			2	1
Autres : les clés de l'atelier			1	
Cepaj				
En recherche d'emploi				
TOTAL	28	28	7	12

Pour le SAEE nous observons cette année que 32 % des enfants ont une scolarité adaptée pour 11 % en 2022.

4 d'entre eux ont un suivi assuré par une équipe de SESSAD et 4 adolescents sont scolarisés en Collège SEGPA.

Pour Appart'é :

2 jeunes filles, ayant d'importants troubles psychiques, n'ont pas pu tenir leur scolarité cette année.

1 jeune est en formation aux Clés de l'atelier qui est dispositif d'insertion professionnelle dans le secteur du bâtiment. Il y est entré par le biais de la Mission Locale.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Scolarité ou formation**

BESOINS - Scolarité	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	4			0
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	8	5		0
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	4	2	2	3
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>		15		
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	6	2	4	5

Pour le SAEE, 29% des enfants bénéficient d'un accompagnement scolaire spécifique nécessitant la mise en place de commissions éducatives contre 20 % en 2022.

Cette réunion dans l'établissement scolaire est un support important pour notre service dans l'accompagnement des parents et leur permet souvent de se mobiliser autour des besoins spécifiques de leur enfant.

Pour Appart'é, 57% des jeunes rencontrent des difficultés quant à l'assiduité scolaire contre 42% l'année dernière. Un important soutien est mis en place afin de mobiliser les adolescents autour du sommeil, d'un rythme de vie adapté à leurs besoins afin qu'ils arrivent à se lever le matin et à être assidus.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année		1		1
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque		1	1	
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives		1	1	1
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	1		1	
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	2	1	1	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	1	2	1	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	4	2	1	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	1	1	1	1

Pour le SAEE :

2 jeunes adolescentes présentent des conduites à risque en terme de sexualisation précoce.

Pour l'une d'elle, ses mises en danger récurrentes nous ont conduits à mettre fin à la mesure SAEE au bénéfice d'un placement de type internat. Lors de la mise à l'abri de cette jeune celle-ci a fugué de l'établissement d'accueil.

4 enfants ont eu des comportements agressifs qui s'exprimaient notamment à l'école.

Pour Appart'é :

1 jeune cumule à elle seule les multiples items des conduites à risque. Fin décembre 2023 l'équipe s'est mobilisée afin d'organiser son hospitalisation en hôpital psychiatrique. Dans l'attente, nous avons séquencé sa prise en charge entre l'appartement éducatif et la place relais en famille d'accueil de notre pôle.

2 adolescents sont des consommateurs réguliers de cannabis mais que nous ne qualifions pas de dépendants. Ce sont ces mêmes jeunes qui ont bien du mal à se mobiliser le matin pour se rendre au Lycée.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Appart'é	Appart'é N-1
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)		0
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les weekends		1
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	2	2
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances		0

Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	5	9
TOTAL	7	12

Cet item ne concerne que le service Appart'é : 5 adolescents sur les 7 accompagnés en appartement éducatif, n'ont aucun droit de visite avec leur famille.

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	N-1
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	8 au SAEE 1 Appart'é	4
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	2	2
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	1	1

Pour le SAEE : dans chaque accompagnement un travail autour de la santé est mis à l'œuvre avec les parents. Le support est le carnet de santé de l'enfant, une vérification est ainsi faite de l'existence d'un médecin traitant, des vaccinations.... Les besoins spécifiques sont aussi abordés et le référent familial aide si besoin à la mise en œuvre de ceux-ci. Il peut s'agir d'orthophonie, d'orthodontie....

Pour Appart'é : un point sur la santé est fait dès l'arrivée du jeune, suivi d'un accompagnement dans les premiers rendez-vous médicaux. Un médecin traitant est trouvé pour les adolescents qui n'en n'ont pas. Les besoins spécifiques sont également pris en compte.

La somatisation, le déplacement de maux sont des symptômes de mal être récurrents pour ces adolescents et l'équipe est particulièrement attentive et bienveillante dans cet accompagnement.

Soutien psychologique transversal

La fonction du psychologue dans l'exercice des mesures d'assistance éducative en placement familial externalisé et en appartements éducatifs a été convenablement sollicitée en 2023. Cette double modalité de pratique nécessite de l'adaptabilité et de la rigueur : certaines demandes n'ont pas toujours été traitées dans un délai raisonnable au regard de la quotité horaire octroyée à ce poste (0.30 ETP) mais globalement, les attendus et besoins ont pu être correctement remplis. Cette fonction s'inscrit pleinement dans une dynamique collaborative entre professionnels œuvrant tous ensemble au sein de ce service. Il est à noter que nous faisons le constat que le travail pluridisciplinaire avec l'équipe éducative, le pédopsychiatre et avec la cheffe de service est de mieux en mieux investi pour permettre des accompagnements éducatifs très ajustés aux besoins évalués par l'ensemble des professionnels.

Par ailleurs, la psychologue a pu intervenir et se positionner confortablement sur des questions éthiques et déontologiques spécifiques à sa pratique.

Quant au travail auprès des familles, il a été majoritairement axé sur des enjeux relationnels systémiques et sur des questions (neuro)développementales au niveau du fonctionnement psychologique des enfants pris en charge sur notre SAEF.

Pour ce qui concerne l'accompagnement des jeunes placés en appartements éducatifs, deux situations ont particulièrement mobilisé au long court la psychologue avec des besoins particuliers repérés du côté du champ du handicap d'une part et de la psychiatrie d'autre part.

Cette année, le cadre des entretiens avec la psychologue a pu davantage s'adapter au regard des besoins de chaque situation. La psychologue s'est parfois déplacée au domicile des jeunes et des familles. Cependant, nous repérons que les parents sont désormais relativement à l'aise dans le bureau qui a été octroyé à la psychologue dans le courant de l'année 2023. Cet espace singulier se situe à l'écart des espaces communs du service. Il a été aménagé de sorte qu'il soit quelque peu chaleureux, ce qui facilite l'accueil et la rencontre avec les jeunes et les familles.

Du côté des partenaires, il y a également eu plusieurs prises de contact avec d'autres professionnels du soin (médecins généralistes, psychiatres et psychologues en service de soin, en structure médico-sociale et en milieu scolaire) et de l'éducation, entre autres avec des travailleurs sociaux de l'ASE pour recueillir des éléments d'anamnèse et partager des observations afin de répondre à des questions développementales et en vue d'adapter au mieux l'accompagnement psychologique et éducatif des jeunes.

Enfin, le temps clinique institué de manière régulière et singulière puisqu'il a été pensé et co-construit avec l'équipe éducative a largement évolué au cours de cette année 2023. Il constitue un réel appui à la construction de la clinique éducative dans la compréhension des situations et dans la pratique professionnelle.

	2023	2022
RDV psychologue - familles SAEF (+ référent familial selon les besoins)	15	40
Dont VAD	1	15
RDV psychologue - jeunes Appart'é (+ éducateur référent selon les besoins)	31	17
Dont VAD	2	8
Synthèses pluri-professionnelles, écrits professionnels ou rdv téléphoniques avec des partenaires sociaux, de l'éducation ou du soin, internes à l'association ou externes	36	47

- **Prises En Charge Partagées**

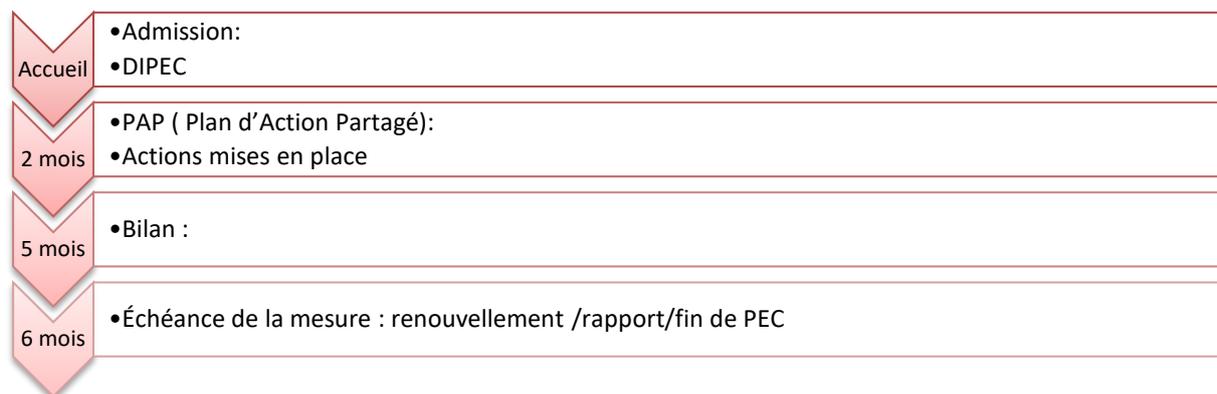
	Année N	N-1
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	0	0

Nous n'avons pas de jeunes bénéficiant d'une PECP dans ce service.

- **Evaluation annuelle des projets personnalisés**

Tant pour le SAEE que pour Appart'é, nous rythmons les mesures par des rencontres régulières au service et en présence des acteurs. Il peut s'agir du jeune et son travailleur social, de son ou ses parents, de l'ensemble de la famille pour le SAEE.

Pour les 35 enfants accompagnés en 2023 tous ont un DIPEC et un PAP à jour qui est réévalué autant de fois que nécessaire.



Le début d'accompagnement est contractualisé par la signature du **Document Individuel de Prise en Charge** (DIPEC).

Le **Plan d'Action Partagé** (PAP) se base sur :

- ✓ Le développement du pouvoir d'agir
- ✓ La reconnaissance des capacités d'auto-évaluation de leurs besoins par les parents et les enfants
- ✓ La mobilisation des compétences parentales à travers la mise en place du PAP
- ✓ Sortir d'une position de « sachant »
- ✓ Considérer le projet de la personne comme l'aboutissement d'une démarche prenant en compte la trilogie des perceptions : celle des professionnels, celle des enfants et celle des parents (à minima).

Le bilan, échéance :

La temporalité de chaque famille étant singulière, des écarts peuvent être observés. Il est alors nécessaire d'évaluer si ce type de mesure est adapté aux besoins de la famille ou si des ajustements sont nécessaires et doivent être reconduits pour se rapprocher de leur propre temporalité.

3.3 Usagers sortis

15 enfants ont quitté le SAEE et 1 adolescente le service Apparté en 2023

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	SAEE	SAEE N-1	Appart'é N	Appart'é N-1
Nombre de sorties	15	13	1	8

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Moins de 3 mois				
4 à 12 mois	7	6		2
1 à 3 ans	8	7	1	6
Plus de 3 ans				
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,98	0,86	1,32	1,38

Pour le SAEE, la durée moyenne de prise en charge est de 1 an sachant que pour :

- 1 jeune la mesure a duré 5 mois soit jusqu'à sa majorité dans le cadre d'un retour de placement de l'AME avec son enfant de 3 ans au domicile parental.
- 1 jeune la mesure a duré 7 mois jusqu'à sa mise à l'abri puis son orientation vers un placement de type internat.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	SAEE	SAEE N-1	Appart'é	Appart'é N-1
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	14	9		
Fin de mesure - Majorité			1	6
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil		1		0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	1	3		2
Accueil chez un tiers ou adoption				
Déménagement et autres				
TOTAL	15	13	1	8

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	SAEE	SAEE	Appart'é	Appart'é N-1
Chez les parents sans SAEE	14	9		1
Chez les parents avec SAEE				
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance				
Dans un logement personnel, hors logement accompagné				
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)				6
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)				
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)				
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)		3		
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)				
En établissement pénitentiaire				
Chez un assistant familial		1		
En établissement médico-social (y compris handicap)				
En établissement hospitalier				
En internat scolaire				
En hôtel				
Autre				1
Inconnu				
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1			
TOTAL	15	13	1	8

Pour le SAEE : Un important travail est à l'œuvre dans la pratique afin de permettre à certaines familles d'accepter l'aide éducative et de percevoir le travail social comme une aide.

Ainsi, lorsque le risque de danger n'est plus apparent et/ou évalué inexistant mais que le soutien éducatif paraît avoir encore du sens alors, nous proposons de poursuivre notre mesure sous forme administrative.

Ainsi cette année, 6 meures ont été dé-judicialisées au profit d'un accompagnement administratif.

Pour 2 situations, la clôture du dossier judiciaire par le juge pour enfant est vécue comme une « victoire » par les parents qui se sentent restaurés dans leur fonction parentale.

Pour Appart'é : 1 seule jeune a quitté le service cette année vers une orientation en service jeune majeur de l'Association.

5. Perspectives 2024

Concernant la participation des usagers et de leur famille, nous devons mettre en place une enquête de satisfaction pour le SAEE et organiser des groupes d'expression pour le service **Appart'é** au rythme de 2 à 3 fois par an.

Impliquer davantage les enfants, adolescents mais aussi les parents doit constituer un des objectifs prioritaires du service.

En effet, il est essentiel que tout soit mis en œuvre pour obtenir des retours des usagers sur les modalités d'accompagnement dans un souci d'amélioration de la qualité.

La participation des usagers est également une occasion donnée au service de rendre les usagers davantage acteurs, de leur manifester l'importance qu'ils peuvent avoir dans l'évolution et l'amélioration des modes d'accompagnement et ainsi renforcer leur confiance et estime d'eux-mêmes.

Le nombre important de demandes d'admission au SAEE pour lesquelles nous n'avons pas pu répondre favorablement nous conduira vers une proposition d'augmentation de la capacité de ce dispositif.

Le projet de renforcer les coopérations entre les services SAEE **Appart'é et le 43** est toujours d'actualité mais nos difficultés récurrentes de personnel concernant l'équipe du 43 ne nous ont pas permis d'avancer dans ce projet.